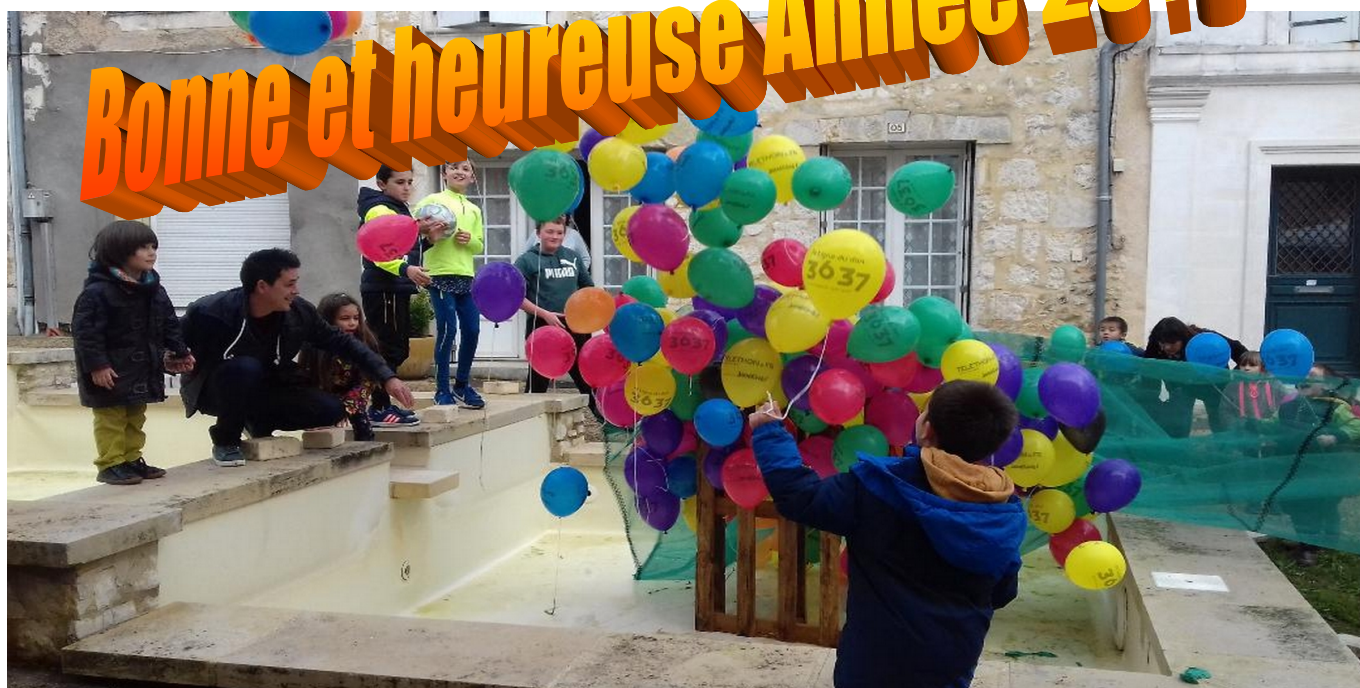




Au Fil du Roy

Bonne et heureuse Année 2018



SITE INTERNET www.villamblard.fr

infos municipales
n°44 - Décembre 2018

RENSEIGNEMENTS

Population : 908 habitants
Superficie : 2 043 ha
Electeurs inscrits : 686

Mairie : ☎ 05.53.81.90.18

Ouverture : ⌚
 Lundi, Mercredi : 9h - 12h & 14h -17h
 Jeudi, Vendredi
 Mardi : 14h – 17h

Secrétaires : GUIMARD Nadine et BEYNEY Sylvie

Poste : ⌚ 9h30-12h

Du Lundi au vendredi

Receveur :
 Guichet.....05 53 82 84 15

Trésor Public : (Ribérac)05 53 92 46 00

Equipement :05 53 81 95 94

Gendarmerie :17

Adjudant LAUFRA Y Cédric

Pompiers :18

Presbytère :05 53 81 96 27

Médecins :
 Mme BEL-GUERIN Claudine.....05 53 81 90 03

Pharmacie :
 Mme CANTELAUBE Cécile 05 53 81 23 84
 Mme GAUCHON Jacqueline

Kinésithérapeute :
 Mme BESSE Elisa 05 53 81 29 40

Infirmiers(ères) :
 Mme CLAUDEL Christine05 53 81 78 73
 Mme PORCHERON Élodie.....06 08 81 99 48
 Mr TROUVE Michel05 53 81 95 46
 Mme BRIGASCO Joëlle.....05 53 82 28 94
 Mme RIGAUDEAU Anne Marie05 53 82 28 94

Psychologue
 Mme TRUFFERT Karine.....06 88 16 45 05

Podologue-Pédicure
 Mme BLANC Stéphanie.....05 53 54 00 10

Ostéopathe
 Melle CIARLO Delphine 06 78 80 31 51

Ambulance – Taxi :
 Mr DELMARES05 53 82 30 77

DDSP Centre Médico Social05 53 81 94 68

Notaires :
 Mme LABADIE Charlotte05 53 81 90 08
 Mr LOPEZ Jean-Claude.....05 53 81 90 08

Maison de retraite
 La Vallée du Roy05 53 80 86 26



RPI Issac/Villamblard

Ecole maternelle Villamblard 05.53.81.96.24

Mme DOCHE Gisèle

Ecole Primaire Villamblard 05 53 81 95 26

Mme DEMBLANS Julie

Ecole Issac 05 53 81 18 96

Mme WAGNER-ARQUEY Sophie

AIVAP 05 53 81 94 64

Mme GRIFFET Barbara

Mme LESTANG Émilie

Equipements publics :

1 Salle culturelle Jean Fourloubey 1 Stade de football
 1 Garderie scolaire 1 Piscine
 2 Cours de tennis

Dépannage EDF : 09 72 67 50 24

Dépannage SAUR : 05 53 54 60 38

Marché tous les lundis matin

Ramassage des ordures ménagères :

Tous les vendredis matin (sacs gris + sacs jaunes)

Déchetterie Beleymas 05 53 82 21 91

lundi et mercredi 9h 12h – 13h30 17h
 et le samedi de 9h à 12h

SOMMAIRE

Renseignements utiles + sommaire	2
Mot du Maire	3
Mais si !!! le Conseil Municipal travaille	4
Infos	4 à 7
Actualités	8 & 10
Vie associative	11
Histoire de la piscine	12 & 13
Artisans et commerçants	14 & 15
Invitation.....	16

LE MOT DU MAIRE

Chères Villamblardaises, Chers Villamblardais,

Depuis la parution de notre dernier bulletin, bien des événements se sont produits : des heureux avec des nouveautés comme le raid aventure et une satisfaction des participants par rapport à l'accueil qui leur a été réservé, un festival occitan réussi, un comice agricole inédit rempli de souvenirs, des records avec la piscine municipale où l'affluence a été exceptionnelle, et bien d'autres festivités qui ont attiré bien du monde dans notre village. Un grand merci et félicitations à toutes celles et ceux qui organisent ces moments de détente qui profitent au plus grand nombre. D'autres événements sont plus tristes, comme les inondations du printemps avec des cicatrices encore existantes, des décès qui laissent des abîmes dans les familles comme dans notre village depuis que Michel Ventoze n'est plus, et enfin des moments commémoratifs avec le centenaire de la guerre de 14/18 aux sons de cornemuse et de tambour (merci aux musiciens).

Nous entrons maintenant dans une nouvelle année qui, sans doute, nous réservera des surprises ... des bonnes et des mauvaises ... Pour ce qui concerne la commune et le conseil municipal, croyez bien que nous ne relâcherons pas nos efforts pour contenir le plus possible l'ensemble des charges qui pèsent de plus en plus sur nos budgets et faire face au manque de lisibilité dans les recettes, sans compromettre l'investissement qui modernise notre quotidien.

Je vous souhaite, à vous, votre famille et vos proches, une belle et heureuse année 2019.



*Le Maire
Michel CAMPAGNARD*

MAIS SI !!! LE CONSEIL MUNICIPAL TRAVAILLE...



07 Septembre 2018

- Indemnités de conseil au trésorier
- Tarif tickets de cantine
- Don pour la restauration du tabernacle
- Suivi des épandages des boues résiduelles de la station d'épuration
- Dépôt demande subventions suite aux intempéries

16 Octobre 2018

- Choix des entreprises pour travaux château de Barrière
- Choix des entreprises pour travaux voies communales

10 Décembre 2018

- Vote sur don suite dissolution Association sociale
- Réflexion tarif location salle des associations en cas d'activités lucratives
- Révision des loyers
- Admissions en non-valeur produits irrécouvrables
- Renouvellement adhésion CDAS
- Plan financement travaux château de Barrière
- Travaux d'assainissement secteur de Méricue



INFOS...INFOS... INFOS...INFOS... INFOS...INFOS... INFOS...INFOS

Dans le cadre du programme Habitat les permanences du Pays de l'Isle ont changé :



Calendrier des permanences du Pays de l'Isle en Périgord dans le cadre du Programme Habitat (DECEMBRE 2018 - JUIN 2018)

DECEMBRE 2018		JANVIER 2019		FÉVRIER 2019		MARS 2019		AVRIL 2019		MAI 2019		JUIN 2019	
1	Samedi	1	Mardi	1	Vendredi	1	Vendredi	1	Lundi	1	Mardi	1	Samedi
2	Dimanche	2	Mercredi	2	Samedi	2	Samedi	2	Mardi	2	Vendredi	2	Dimanche
3	Lundi	3	Jeudi	3	Dimanche	3	Dimanche	3	Mercredi	3	Vendredi	3	Lundi
4	Mardi	4	Vendredi	4	Lundi	4	Lundi	4	Jeudi	4	Samedi	4	Mardi
5	Mercredi	5	Samedi	5	Mardi	5	Mardi	5	Vendredi	5	Dimanche	5	Mercredi
6	Jeudi	6	Dimanche	6	Mercredi	6	Mercredi	6	Samedi	6	Lundi	6	Jeudi
7	Vendredi	7	Lundi	7	Jeudi	7	Jeudi	7	Dimanche	7	Mardi	7	Vendredi
8	Samedi	8	Mardi	8	Vendredi	8	Vendredi	8	Lundi	8	Mercredi	8	Samedi
9	Dimanche	9	Mercredi	9	Samedi	9	Samedi	9	Mardi	9	Jeudi	9	Dimanche
10	Lundi	10	Jeudi	10	Dimanche	10	Dimanche	10	Mercredi	10	Vendredi	10	Lundi
11	Mardi	11	Vendredi	11	Lundi	11	Lundi	11	Jeudi	11	MUSSIDAN	11	Mardi
12	Mercredi	12	Samedi	12	Mardi	12	Mardi	12	Vendredi	12	Dimanche	12	Mercredi
13	Jeudi	13	Dimanche	13	Mercredi	13	Mercredi	13	Samedi	13	Lundi	13	Jeudi
14	Vendredi	14	Lundi	14	Jeudi	14	Jeudi	14	Dimanche	14	Mardi	14	Vendredi
15	Samedi	15	Mardi	15	Vendredi	15	Vendredi	15	Lundi	15	Mercredi	15	Samedi
16	Dimanche	16	Mercredi	16	Samedi	16	Samedi	16	Mardi	16	Jeudi	16	Dimanche
17	Lundi	17	Jeudi	17	Dimanche	17	Dimanche	17	Mercredi	17	Vendredi	17	Lundi
18	Mardi	18	Vendredi	18	Lundi	18	Lundi	18	Jeudi	18	MONTPON / NEUVIC	18	Mardi
19	Mercredi	19	Samedi	19	Mardi	19	Mardi	19	Vendredi	19	Dimanche	19	Mercredi
20	Jeudi	20	Dimanche	20	Mercredi	20	Mercredi	20	Samedi	20	Lundi	20	Jeudi
21	Vendredi	21	Lundi	21	Jeudi	21	Jeudi	21	Dimanche	21	Mardi	21	Vendredi
22	Samedi	22	Mardi	22	Vendredi	22	Vendredi	22	Lundi	22	Jeudi	22	Samedi
23	Dimanche	23	Mercredi	23	Samedi	23	Samedi	23	Mardi	23	MONTPON / NEUVIC	23	Dimanche
24	Lundi	24	Jeudi	24	Dimanche	24	Dimanche	24	Mercredi	24	Vendredi	24	Lundi
25	Mardi	25	Vendredi	25	Lundi	25	Lundi	25	Jeudi	25	SANT-ASTIER / VILLAMBLARD	25	Mardi
26	Mercredi	26	Samedi	26	Mardi	26	Mardi	26	Vendredi	26	Dimanche	26	Mercredi
27	Jeudi	27	Dimanche	27	Mercredi	27	Mercredi	27	Samedi	27	Lundi	27	Jeudi
28	Vendredi	28	Lundi	28	Jeudi	28	Jeudi	28	Dimanche	28	Mardi	28	Vendredi
29	Samedi	29	Mardi	29	Vendredi	29	Vendredi	29	Lundi	29	Mercredi	29	Samedi
30	Dimanche	30	Mercredi	30	Samedi	30	Samedi	30	Mardi	30	Jeudi	30	Dimanche
31	Lundi	31	Jeudi			31	Dimanche			31	Vendredi		



Contact : Pays de l'Isle en Périgord
habitat@pays-isle-perigord.com
05-53-35-13-53

Lieux des permanences :

Horaires des permanences :

MONTPON-MENESTEROL / MUSSIDAN / NEUVIC / VILLAMBLARD : en MAIRIE
SAINT-ASTIER : Centre Culturel la FABRIQUE

9h30-12h : MUSSIDAN / MONTPON-MENESTEROL / SAINT-ASTIER
14h à 16h30 : NEUVIC / VILLAMBLARD

Elles auront lieu les 24 Janvier, 28 Février, 28 Mars, 25 Avril, 23 Mai et 27 Juin

Décès

Depuis plusieurs années, Michel Ventoze assurait en semi-retraite un service pastoral au presbytère de Villamblard. Il est décédé mardi 18 septembre à Périgueux, à l'âge de 82 ans des suites d'une longue maladie. Il sera resté cinquante-sept ans au service de sa foi. Ses passages dans les diverses paroisses ont été marqués par son engagement au service des fidèles, mais aussi par sa volonté de préserver le patrimoine des nombreuses églises placées sous son ministère. Souvent sur ses propres deniers, il faisait rénover tel ou tel objet du petit patrimoine en péril. La restauration totale de l'église Saint-Sour achevée en 2012 et plus récemment la restauration des tabernacles de Villamblard l'avait rendu particulièrement heureux. Lecteur assidu, théologien averti, il ne craignait pas non plus d'avoir des avis tranchés sur son temps, la politique, la sociologie. Et pour peu qu'il trouve un interlocuteur intéressé, les discussions pouvaient durer longtemps.



Bibliothèque

Etranges Lectures

Monsieur le Maire, son Conseil Municipal, et les bibliothécaires ont le plaisir de vous convier à la lecture de : "Les Buveurs de Lumière" de Jenni Fagan (Ecosse) Le jeudi 24 janvier 2019 à 18h30 à la Mairie de Villamblard.

Etranges Lectures est une invitation à la découverte de littératures étrangères

La traductrice, Cécile Schawaller fera une présentation de l'auteur et Isabelle Gazonnois nous lira quelques passages

Un apéritif aux couleurs du pays sera servi ensuite, venez nombreux.

Alerte peste porcine

La DDCSPP (Direction Départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations) nous informe que, dans le cadre de la protection contre la peste porcine africaine (PPA), il y a obligation de déclarer les animaux dès 1 seul porc ou 1 seul sanglier depuis le 1er novembre (y compris détention en tant qu'animaux de compagnie ou à des fins de consommation familiale). Un document qui indique que la déclaration est à faire auprès de l'EDE (Etablissement Départemental de l'Elevage) est disponible en mairie. Pour plus de précision, l'EDE est joignable au 05 53 35 88 98 de 8h30 à 12h00.



Scot Pays de l'Isle en Périgord

Les habitants de la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord ont été conviés, mardi 2 octobre, à la salle culturelle de Villamblard, à la présentation, par les bureaux d'étude Place et O + Urbanisme, de la 2e phase du schéma de cohérence territoriale (Scot) du Pays de l'Isle en Périgord, en cours de finalisation : le projet d'aménagement et de développement durable (PADD).



La Redevance Incitative, Quésaco ?

Aujourd'hui en Dordogne, les services publics de gestion des déchets sont majoritairement financés par la T.E.O.M (Taxe d'Enlèvement des Ordures ménagères). Cet impôt local est perçu en même temps que la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur locative de l'habitation. La Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 impose, à l'horizon 2025, de réduire de 50 % la part des déchets ménagers à l'enfouissement (sacs noirs). Pour y parvenir, les élus périgourdiens ont décidé de remplacer la TEOM par la redevance incitative.

Elle va permettre à chacun d'entre nous de mieux maîtriser sa facture de déchets et ne portera que sur les « sacs noirs ». Le SMD3 (syndicat départemental des déchets) assurera la mise en place de ce nouveau service en remplacement de la taxe actuelle, qui sera supprimée. Le nombre de personnes dans votre foyer mais aussi la production d'ordures ménagères de celui-ci seront pris en compte dans le calcul de cette redevance.

Elle tiendra compte de la réelle production de déchets de chaque ménage en application du principe d'encouragement aux bons gestes de tri et se décomposera ainsi :

- un abonnement annuel au service (au même titre que l'eau, l'électricité ou le téléphone),
- un forfait de base qui comprendra un nombre de levées ou de dépôts de sacs minimum,
- une facturation complémentaire pour les éventuels dépassements du forfait.



Ce nouveau dispositif, plus juste car personnalisé et proportionné, sera adapté suivant les territoires et les modes de collectes. En effet, les modalités techniques seront

modernisées avec par exemple des bacs pucés pour ceux qui sont collectés en porte à porte, ou des conteneurs aériens ou semi-enterrés nécessitant des badges d'accès pour ceux qui sont collectés en points d'apport volontaire. Ces badges seront strictement personnels et serviront également à accéder aux déchèteries.

Toutes les informations techniques relatives à l'utilisation du service vous seront communiquées par le Syndicat Départemental des Déchets de la Dordogne (SMD3) au fur et à mesure de l'avancement du projet.

La mise en œuvre sera progressive dans le département à partir de 2020 (année de facturation à blanc pour les premiers territoires concernés) et jusqu'en 2023.

SMD3 La Rampinsolle / 24660
COULOUNIEIX-CHAMIERES

Tél : 05.53.45.58.90 / Fax : 05.53.45.54.99 /
e-mail : contact@smd3.fr

Plus de renseignements : www.smd3.fr

A.I.V.A.P.

Vous êtes âgés et vous êtes dans l'incapacité d'effectuer certaines tâches de la vie courante, votre état de santé vous handicape, vous souhaitez être aidés, votre famille s'agrandit, ou encore vous êtes débordés ???... l' Association Intercommunale Villamblardaise d'Aide aux Personnes ont des services de confiance faits pour vous : ménage, repassage, courses, garde d'enfants, assistance administrative, garde de résidence, soin et promenade d'animaux, aide à la toilette, préparation de repas, habillage, lever/coucher, tenir compagnie et/ou garde malade, service de portage de repas ... Vous pourrez bénéficier d'une réduction de 50% sur vos impôts et éventuellement d'une prise en charge des prestations par votre caisse de retraite, le Conseil Départemental ou votre mutuelle.

17 Av. Edouard Dupuy
24140 VILLAMBLARD
05 53 81 94 64

du lundi au vendredi 8h-12h et 13h-17h

Armistice 11 Novembre

Le 11 Novembre marque la fin d'une tragédie. Pourtant les poilus ne sont pas rentrés chez eux sitôt après comme bon nombre d'entre nous le pense. En effet les derniers ont regagné leur domicile qu'en octobre 1919 soit presque un an plus tard.

Il existe plusieurs raisons sur le fait que les soldats sont restés mobilisés.

La première est qu'il était difficile de rendre immédiatement à la vie civile 9 millions de soldats. Si cela était encore possible dans le monde rural (près de la moitié des poilus sont des cultivateurs), c'était beaucoup plus difficile pour l'industrie d'intégrer tous ces travailleurs.

De plus, les politiciens français ont vu avec inquiétude les mouvements sociaux et révolutionnaires dans les pays vaincus (Hongrie, Bavière, Berlin, ...) animés en grande partie par les soldats démobilisés.

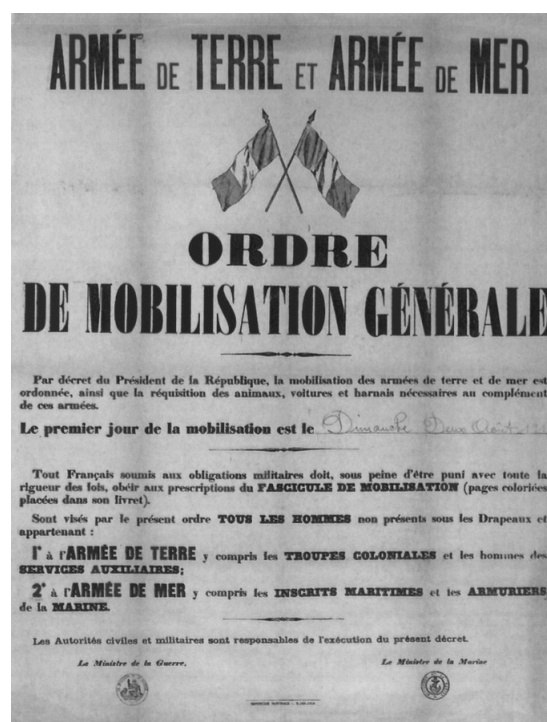
Mais la raison principale est le fait que la France considérait que la paix avec l'Allemagne n'était pas signée. En guise de pression elle a conservé ses troupes mobilisées durant les négociations qui ont abouti au traité de Versailles en juin 1919.

La plupart des soldats ont été rendu à la vie civile après cette date. La démobilisation était progressive et s'effectuait en fonction de la classe. Le lieutenant-colonel Lourdel qui dirigeait depuis 197 le 230^e Régiment d'Infanterie d'Annecy, dans l'historique du bataillon, exprime "un regret souvent formulé pendant les derniers mois du régiment."

Malgré la joie infinie du retour au foyer, il y eut quelque chose de fastidieux et d'un peu irritant dans ces démobilisations partielles où, par petits paquets anonymes, les soldats partaient, perdus au milieu du train-train de chaque jour.

Les derniers ont regagné leur foyer en septembre et octobre 1919, soit plus de dix mois après la fin des combats et plus de cinq ans après le début du conflit. Les derniers démobilisés étaient également les plus jeunes (classes 1910 à 1917), et pour le vingtième anniversaire (septembre 1939) de leur retour à la vie civile, ils ont connu une nouvelle mobilisation. Rappelés sous les drapeaux pour une nouvelle guerre contre l'Allemagne, avec

certainement pour beaucoup d'entre eux le sentiment que celle que l'on avait nommée "la der des der" avec le sacrifice d'une partie de leur jeunesse et la mort de tant de leurs camarades, n'avait finalement servi à rien



Paroisse

En ce dimanche 16 Septembre, la paroisse inaugurait l'autel du transept nord de l'église de Villamblard qui vient d'être restauré par les mains expertes de Bruno Capredon et Christine Mathieu. Ce jour là, M et Mme André célébraient leurs 70 ans de mariage.



Cinéma

Le cinéma s'est invité dans notre village et plus particulièrement à la piscine pour le plus grand plaisir des enfants des écoles venus assister au tournage d'une scène du film "La fin de l'été" en présence de l'acteur Bernard Lecoq (Une famille formidable).



Fête occitane



Les 29 et 30 Septembre, de Bourrou à Villamblard, le festival "d'AQUI O D'ALAI" a connu un franc succès. Les salles du château de Barrière étaient trop exiguës pour accueillir le nombreux public venu assister aux divers spectacles de la programmation. Cinéma, conférences, contes, chants, musiques... la culture occitane a été magnifiquement mise à l'honneur par les divers intervenants.

Producteurs

Pour la troisième année, sous l'égide de l'association "Pour les enfants du Pays de Béleyme", les producteurs locaux se sont réunis à deux reprises au Château de Barrière. Ce fut l'occasion de découvrir et d'apprécier les produits du terroir dans un beau site.



Piscine

Les fortes températures de cet été ont entraîné une fréquentation record de la piscine : un pic de 276 entrées a été enregistré.



Téléthon

Les associations de Villamblard en collaboration avec les pompiers proposaient diverses animations dans le cadre du **Téléthon 2018**. La fréquentation mitigée lors de cette première édition n'a pas entamé la bonne humeur des organisateurs.



Pompiers

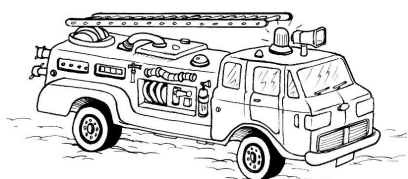
Vendredi 6 juillet, a eu lieu, au centre d'incendie et de secours de Villamblard, la cérémonie de passation de commandement entre le lieutenant Pascal Botton et l'adjudant-chef Éric Mourlot, en présence de Serge Mérillou, président du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis 24), du colonel François Colomès directeur départemental du Sdis, du commandant Philippe Flamant, chef du groupement sud, et des chefs de centre voisins.

Le colonel François Colomès a tenu à remercier les élus présents dont le maire de la commune Michel Campagnaud, Marie-Rose Veyssière, conseillère départementale et présidente de la communauté de communes Isle et Crempse en Périgord.

Il a adressé ses chaleureux remerciements au lieutenant Pascal Botton de Mussidan qui a assuré le commandement du centre de Villamblard, pendant quelques mois, pour préparer celui qui avait été pressenti pour ce poste : Éric Mourlot, honoré par cette promotion et fier de prendre la tête du centre que ses prédécesseurs ont bâti. Celui-ci souhaite maintenant recruter pour étoffer l'équipe.



Cette soirée a été l'occasion d'adresser des félicitations aux nouveaux promus et médaillés : Julien Javerzac, nommé adjudant, adjoint au chef de centre – Guillaume Neyrinck, nommé Caporal et Marc Uribes adjudant honoraire. Pascal Botton a été décoré de l'insigne de chef de centre échelon bronze et l'adjudant honoraire Marc Uribes a été épinglé de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers avec rosette pour services exceptionnels.



Raid Aventure

Le 23e Périgord Raid Aventure, organisé par le Conseil départemental de la Dordogne, s'est déroulé sur 14 communes du Périgord central et de la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord, sur quatre jours, à partir du lundi 27 août, avec Villamblard pour la ville hôte. Cinquante équipes mixtes de trois adolescents, âgés de 14 à 16 ans, venues de toute la France métropolitaine et même de l'île de La Réunion, se sont affrontées pour le but ultime, déchiffrer « le cryptogramme d'Amblard », en disputant des épreuves sportives et culturelles, qui ont toutes démarré du centre de vacances de Villamblard.

La dernière étape, jeudi 30 août, s'est déroulée dans le village pour élucider l'énigme finale, et vers 11 h 30, l'ébranlement des cloches a signifié l'aboutissement de ce challenge, où l'équipe 36 Team GC-Saint Jo a été victorieuse. Le maire Michel Campagnaud et la conseillère départementale Marie-Rose Veyssière, entourés des élus des communes traversées, ont félicité la sportivité de tous ces jeunes, ont salué le travail de tous les agents du Département et remercié la population de Villamblard pour son accueil, les employés municipaux et tous les bénévoles.



SPE (marché de Noël)

Malgré une météo plus que morose, le marché de Noël a connu un beau succès. La halle, superbement décorée par les bénévoles a accueilli des stands artisanaux de qualité. Crêpes et vin chaud ont remonté le moral des nombreux visiteurs.



Soutien Partage Evasion

L'Association Soutien Partage Evasion née en 2002 a évolué d'année en année rayonnant sur les communes de l'ancien canton de Villamblard. Aujourd'hui, elle fête ses 10 ans d'Espace de vie sociale, en abrégé EVS, qui est un petit centre social avec des petits moyens. Nous sommes soutenus et reconnus par les institutions telles que la CAF, la MSA, la CARSAT et autres financeurs, l'intercommunalité l'Isle et Crempse et quelques mairies.

En septembre un nouveau lieu, l'Espace du Buguet, a ouvert ses portes (à la place de l'ancienne galerie phi2) pour répondre à une demande régulière d'habitants qui cherchaient un site pour se retrouver, échanger, partager, débattre, créer du lien, se divertir et se construire une qualité de vie proche de chez soi. C'est un lieu lumineux, convivial, ouvert à tous de 0 à 107 ans.



Plusieurs projets ont trouvé leur place dans ce lieu tels que le café des bébés pour les 0 à 3 ans, les rencontres ados une fois par mois, l'accompagnement à la scolarité et à la parentalité tous les mercredis, mémoire de vie mémoire en vie par un écrivain public, fil et blabla pour tricoter, coudre ou broder, les ateliers créatifs, le Qi-Gong, l'atelier danse (expression spontanée), le café des aidants, les fins d'après-midi contées, les soirées jeux de société bimensuelles et les conférences thématiques.

L'espace du Buguet est également ouvert 5 jours par semaine pour vous accueillir, acheter une fripe, lire, jouer, discuter, rire, pour développer un projet qui vous tient à cœur, pour passer un bon moment et rompre la solitude.

Le point info pour toutes vos démarches administratives ou informatiques reste un lieu ressources ouvert à tous du lundi au jeudi. D'autres activités perdurent à la maison de la communauté de communes tels que le chat time, le théâtre intergénérationnel, la fabrique atelier d'écriture et

les cours informatiques. Nous y collectons également les dons de linge propre utiles à nos friperies et les livres que nous proposons dans notre boîte à lire située devant le bâtiment. Les marcheurs de notre association sillonnent les chemins de notre beau pays conjuguant activités bucoliques, culturelles et sportives.

Cette année 2019, nous réactualisons notre projet social, nous comptons sur votre participation à exprimer vos envies, vos souhaits, vos rêves au cours de réunion publique, d'enquêtes réalisées par des bénévoles ou des salariées de l'association sur le marché ou lors d'une de nos activités.

Continuons à développer le partenariat local et la participation de tous en faveur du construire ensemble pour enrichir notre pays, favoriser les solidarités de voisinage, de lien sociale et le lien intergénérationnel, soutenir l'accès à la culture et aux loisirs en milieu rural et encourager les services de proximité facilitant la vie quotidienne.

Association Soutien Partage Evasion
05 53 81 33 62
soutienpartageevasion@gmail.com

Point info : 15 avenue Edouard Dupuy 24140 Villamblard

Espace du Buguet : 55 rue Gabriel Reymond 24140 Villamblard



VIE ASSOCIATIVE

Présidents d'association, si vous souhaitez faire paraître un article dans ce journal, n'hésitez pas à nous le transmettre au secrétariat de Mairie ou directement à M. Marchand ou Mme Neyrinck.

Comité des Fêtes

Absent depuis 1994, le nouveau comice agricole s'est déroulé sous un soleil radieux, samedi 1er septembre. Tout avait été mis en œuvre, par un comité des fêtes et des bénévoles dynamiques, pour accueillir au mieux les exposants et les nombreux visiteurs qui ont pu déambuler dans le village en se souvenant des comices d'antan. La préfète, Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc, a inauguré la manifestation en présence du maire Michel Campagnaud, des conseillers départementaux Marie-Rose Veyssière et Thierry Nardou, du conseiller régional Christophe Cathus, du président du comice agricole Bernard Denoix, de la présidente du comité des fêtes Sylvie Neyrinck, et de Didier Marchand, organisateur principal de la journée, et des maires voisins.

Le groupe folklorique Las Belutas dau canto et les différentes confréries invitées ont ouvert le cortège qui a remonté l'avenue Edouard-Dupuy. Au cours de la manifestation, trois personnalités ont été intronisées par la confrérie de la fraise du Périgord : Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc, Michel Campagnaud, maire de Villamblard et directeur de la Chambre d'agriculture de la Dordogne, et Bernard Denoix président du comice agricole, maire de Beleymas.



EGV Football

Les responsables du **District de football de la Dordogne** ont été reçus à la mairie de Villamblard par les élus, le comité directeur, les éducateurs et les dirigeants de l'**Entente de Football Grignols-Villamblard (EGV)**, pour la remise de deux labels à l'école de football. Le premier est le label École de foot féminine, décerné par la Ligue de Nouvelle-Aquitaine. Pour la première fois, l'EGV a pu engager cette année une équipe féminine en championnat officiel en U11 – U13. La seconde distinction est le label Espoir FFF. À la fin de la saison 2017–2018, l'EGV a eu la confirmation du renouvellement de ce label pour la quatrième fois pour la qualité de son travail de formation, d'accueil et de disponibilité auprès des enfants de

l'école de football. Ces labels sont décernés pour trois ans et récompensent le travail des bénévoles.



Moto-Club Villamblardais

Le 11 août dernier, le moto-club a eu le plaisir de recevoir un grand nom du motocross français : Olivier ROBERT ancien sélectionneur de l'équipe de France de motocross, était en visite au circuit afin de prodiguer de précieux conseils en vue de la prochaine homologation du circuit par la Fédération Française de Moto (FFM). Cette homologation sera effectuée en début d'année 2019 et sera valide pour une durée de 4 ans.

Le circuit est ouvert à tous les licenciés FFM, membres du club ou non. Il a acquis une bonne réputation, car de nombreux pilotes nous viennent des départements voisins, Gironde, Lot-et-Garonne et Limousin. Le moto-club se porte bien avec 25 licenciés en 2018 auxquels s'ajoutent des bénévoles et des pratiquants de l'enduro ;

Les crossmen du club se sont bien défendus sur plusieurs épreuves régionales, comptant pour le championnat de Ligue d'Aquitaine. Stéphane CANTELAUBE (président), Julien BANNES, Damien SICARD (trésorier), Anthony BOST, Cédric LABATUT, Cédric LAINTÉ et Bastien BRUN ont disputé les courses d'Escassefort (47), Ste-Foy-de-Longas (24), Fumel (47), Trélissac (24), St-Médard-de-Mussidan (24), et Arbis (33). Au palmarès, pas de victoires finales, mais quelques victoires de manches et de belles places finales.

Enfin notre Marché Nocturne annuel s'est déroulé avec succès le 28 Juillet dernier, dans une ambiance très Rock-n'-Roll (et peut-être un peu bruyante pour le voisinage ...)



Vous pouvez suivre l'activité du club tout au long de l'année en vous connectant sur notre page Facebook : Moto Club Villamblard.

HISTOIRE DE LA PISCINE MUNICIPALE

Encore enfant dans les années d'après-guerre, je garde des souvenirs précis de la construction de la piscine municipale. Je remercie Pierre Dupuy pour les précisions et les photos de son père, à l'époque initiateur du projet, qu'il m'avait aimablement communiquées.

Le terrain sur lequel se trouve la piscine actuelle a gardé ses limites d'origine. Cette parcelle en pente douce vers le ruisseau, avait une légère excavation en son centre. Il suffisait de réaliser un simple barrage sur le ruisseau en amont, et l'eau était dirigée par simple gravité vers le creux du pré. C'est en



ce lieu, appelé à l'époque « baignade improvisée », que le 15 décembre 1946 le conseil municipal et le maire le Dr Edouard DUPUY décident à l'unanimité de réaliser un bassin de natation. M LEGENDRE, architecte des ponts et chaussées est chargé de monter le projet. Celui-ci est approuvé par le conseil municipal par délibération du 8 juillet 1947. En décembre de la même année, le devis des travaux est adopté. Son coût total s'élève à 2.040.000 fr avec une subvention de 1.000.000 fr du ministère de la Jeunesse et des Sports. Le financement communal sera complété par un emprunt de 340.000 fr sur 30 ans. Le terrain

appartenant au « Bureau de bienfaisance » de Villamblard sera loué avec un bail de 18 ans renouvelable tous les 9 ans. Cependant, aucune entreprise n'acceptant de réaliser les travaux au prix établi par l'architecte, le conseil accepte de passer un marché de gré à gré avec l'entreprise LARIEU de Périgueux moyennant une majoration de 10% du prix du bordereau initial. Il s'engage à voter les crédits complémentaires par délibération du 10 juillet 1948. Une nouvelle demande de subvention d'un montant de 1.321.754 fr est adressée au ministère de la Jeunesse et des Sports en novembre 1948. Les pierres nécessaires à la construction des deux bassins de la piscine sont récupérées dans la ruine du château de Barrière réduite à l'état de carrière, puis acheminées sur le site.

Une idée fausse circule, affirmant que la piscine a été bâtie par des prisonniers allemands, il n'en est rien. Une délibération du 2 décembre 1945 avait effectivement approuvé la mise à disposition de main d'œuvre allemande. Un commando a été créé et affecté à différents lourds travaux de terrassement. On leur doit la création de la partie Nord de la route du Puy, le terrassement des abords de la nouvelle piscine, ainsi que le nivellement du terrain de football. Plus de 3 000 m³ de terre en furent extraits pour rattraper les 3 m de différence de niveau du terrain. Pour la petite histoire, le commando allemand était placé sous la garde d'André BOISSIERE moyennant une rémunération de 15 fr par jour et par prisonnier.



Le Docteur Edouard Dupuy en pleine réflexion à droite sur la photo

HISTOIRE DE LA PISCINE MUNICIPALE

Les travaux de notre piscine se terminent en avril 1949, non sans quelques problèmes... Je me souviens qu'il fallut approfondir le ruisseau en aval et en amont du bassin, car au moment des essais de vidange, on s'aperçut que le fond de la piscine était plus bas que le cours d'eau... Pour des questions de niveau, l'alimentation en eau se trouvait à 300m. Des conduites en ciment menaient l'eau par gravité vers des filtres à sable et la dirigeaient vers le petit bain.



L'inauguration eut lieu en juillet 1949 et l'évènement reste gravé dans ma mémoire. Ce jour-là, j'ai sauté du plongeur de 4m... Mme Jeanne BOUNET est venue me porter secours. Je ne savais pas nager ! Dès le jour de l'ouverture je fus privé de piscine par mon père !

Villamblard pouvait désormais s'enorgueillir d'avoir sa piscine municipale « Léo Lagrange », la deuxième du département après celle du COPO à Périgueux...

Le grand frêne qui surplombe encore la piscine aujourd'hui était déjà présent à sa création, il avait ses jumeaux, aujourd'hui disparus, au milieu de l'actuel terrain de tennis. Les tilleuls ont été plantés en 1950 par M DELAS dit « Toto », employé municipal passionné par les arbres. On lui doit l'acacia qu'il avait greffé, encore présent sur la place de l'église, ainsi que les pins sylvestres et les marronniers du terrain de football.

La piscine fonctionna dans cette configuration jusqu'en août 1998. Les dernières années furent difficiles. Ne répondant plus aux normes d'hygiène et de sécurité, la DDAS menaça à plusieurs reprises de fermer les bassins.

En 1998, le conseil municipal décidait la mise aux normes de l'équipement. Les travaux étaient énormes et il fallait en trouver les financements. L'Etat et le Département répondirent présents et sur les 3.000.000 € HT, moins de 10% restèrent à la charge de la collectivité. L'inauguration eu lieu le 2 juillet 1999.

Chaque année, notre piscine revit. Depuis bientôt 70 ans, les générations s'y succèdent et notre jeunesse s'y régale. On vient de loin profiter de ses abords champêtres. Qui d'entre nous n'a pas en tête une anecdote ou le souvenir d'une baignade un après-midi d'été ?

Jean FOURLOUBEY



*Devant la piscine dans les années 50
(on aperçoit les 3 frênes à l'arrière)*



ARTISANS - COMMERÇANTS

Bâtiment

AGELEC 24	
Électricité M. Bonhomme Cyril	06 26 92 61 75
AUSTIN Tim	
Menuiserie traditionnelle	05 53 80 78 73
BERNAZEAU Alain SARL	
Entreprise maçonnerie	05 53 81 94 79
BORDERIE Bernard	
Ramonage - Petits travaux - esp verts	05 53 81 79 20
CHARPENTE JUL'S	
Charpente éco construction bois	06 22 82 56 83
Ets DESMARTIN	
Maçonnerie Rénovation neuf ancien	06 41 51 38 22
FOURLOUBEY Didier	
Entreprise maçonnerie	05 53 81 99 06
FRAGA Nilton	
NFPM Piscine Maçonnerie	06 25 79 31 97
GLANES Nathalie	
Peintre en bâtiment	06 18 12 64 63
JMP Energies	
Electricité Alarmes Chauffage	05 53 81 22 04
JOUENNE Alain	
Electricité	05 53 81 96 34
LJ CONSTRUCTION SARL	
Maçonnerie Assainissement Terras	05 53 81 97 04
POOK Stephan	
Électricité générale	06 42 25 24 82
PUYJEANNE Cyril	
Plomberie Zinguerie	05 53 81 10 81
ROUSSEAU Vincent	
Ramonage	05 53 81 94 58
	06 79 69 92 53
STAELENS Constructions	
Maçonnerie Couverture assainis	05 53 81 13 56
	06 32 92 51 93
STEINER Michel	
Entreprise maçonnerie	05 53 81 91 93
TRIMOULET Bernard	
Entreprise peinture plâtre	05 53 82 67 51
VANZO Michel	
Entreprise maçonnerie	05 53 81 90 89

Aménagement paysager

LANXADE Christophe	
Aménagement entretien parcs-jardins	05 53 81 58 80
LE JARDIN AU NATUREL	
Artisan paysagiste	06 30 93 55 32

Quincaillerie / Mécanique

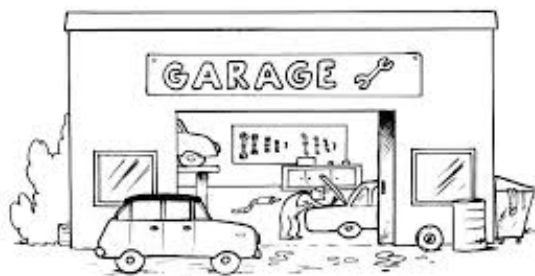
BEAUGIER Josiane	
Quincaillerie	05 53 81 90 04
GARAGE du PONTILLOU	
Garage Renault	05 53 81 92 60
ROUSSEAU Vincent	
Motoculture de plaisance	05 53 81 94 58
	06 79 69 92 53

Travaux Publics

SOTRAFOR	
Entreprise Travaux publics	05 53 81 94 60

Alimentation

ANGE&LO	
Bar restaurant pizzeria	05 53 81 90 20
CLOVIS – REYMOND	
Distillerie	05 53 81 90 01
DIVINA M. et Mme	
Alimentation générale	05 53 81 94 89
ÉPICERIE "LE CAFÉ DE LA PAIX"	
Alimentation générale	06 86 77 60 84
JAVERZAC Francis	
Boulangerie	05 53 81 92 70
SABOURIN Stéphane	
Boulangerie du croquant	05 53 80 29 05
SALEM Hervé	
Cuisinier Traiteur	05 47 19 80 75 / 06.09.26.10.44



ARTISANS - COMMERÇANTS

Artisanat / Arts

BLANC Michel
 Tourneur sur bois/toupies05 53 81 19 81
 LABATTU Maryse
 Sculpteur modelleur tailleur de pierres06 07 75 88 99
 Ornementiste.....05 53 81 39 65
 LEROI Frédy
 Brocanteur05 53 81 08 63
 MATHIEU-BARROS Christine
 Doreuse sur bois05 53 82 44 06

Couture

LES PETITES MAINS DE VÉRO
 Couture06 12 65 62 20

Soins

AU FIL DE L'HAIR - Maud De Alphonso
 Salon de coiffure05 53 80 21 29
 CAUCHOIS Agathe
 Shiatsu Bien être Relaxation.....06 40 99 84 37
 ÉVASION COIFFURE
 Salon de coiffure 05 53 81 95 07
 JOUENNE Christine
 Salon de coiffure05 53 80 11 14
 PASCALE Coiffure
 Coiffure à domicile05 53 81 91 93 / 06 07 37 29 60
 SOIN DE SOIE
 Esthétique.....05 53 80 73 41
 TORNEY Patrick
 Salon de coiffure05 53 81 96 74

Hébergements

Asso NATURE LOISIRS SPORTS
 Hébergement de groupes 05 53 81 90 13
 AUSTIN Tim et Sarah
 Gîtes 585 Chemin des 3 maisons.....
 CAMPING « Le Pontillou »
 M et Mme Lecointre 05 53 81 91 87
 CANTELAUBE Evelyne
 Gîte du Parc.....05 53 81 09 92
 06 79 66 58 75
 GRANGE Philippe
 Gîtes 111 chemin du Charretier.....09 71 49 79 25
 KIERS Raymonde
 Chambres d'hôtes.....05 53 81 94 65
 LA BASTIDE DU ROY M.Mme EGGEN
 Gîtes et chambres d'hôtes.....05 53 80 19 49
 06 42 94 46 03
 MARCHAND Didier
 Gîtes du Breuilh06 82 14 37 67
 MERRIFIELD Michaël
 Gîtes 335 Côte des Mimosas
 RAMOS-JORGE Marie et Jésus
 Gîtes du Loriensa05 53 81 95 23

Personnes âgées

MILETO Stéphane
 Accueil personnes âgées..... 05 53 80 42 32
 PRIAT Raymonde
 Accueil personnes âgées..... 05 53 80 00 37

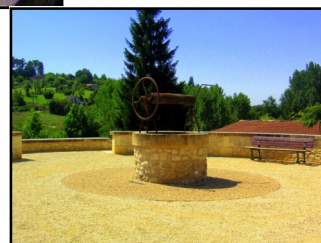
Divers

ALLIANCE FORETS BOIS
 Coopérative Forestière05 40 12 02 00
 CREDIT AGRICOLE
 Banque08 10 04 42 32

Informatique

DUMAS Patrick
 B.A. BA Informatique06 35 90 58 98





INVITATION

*Samedi 12 Janvier 2019
à partir de 17h30
Salle culturelle*

*Vœux de la municipalité
Apéritif dînatoire
Ouvert à toute la population
Cette page tient lieu d'invitation*